

# Ateliers 2025 – Mode d’emploi

## 1. Principes

Le travail en atelier est un travail collectif en groupes d’une douzaine d’auditeurs. Il se déroule sur trois jours, ponctué par un rendu le dernier jour.

Il part d’une question, d’une problématique, proposée par une collectivité ou un partenaire et qui s’incarne concrètement dans un territoire donné.

## 2. Objectifs

Il s’agit de mettre les auditrices et auditeurs dans une **posture d’enquête et d’investigation** pour les inviter à réfléchir sur l’**action collective territoriale**. Le travail s’attache au repérage des solutions, des opportunités, des innovations sociales et techniques, mais aussi des problèmes et de leurs causes racines, ainsi que des échecs rencontrés.

L’objectif est de **mobiliser et de confronter les différentes cultures existantes** à l’Ihédate : la valeur ajoutée de cet exercice réside dans la **diversité des points de vue** qui vont être partagés et débattus. La manière de travailler ensemble doit faire pleinement partie de l’exercice : mobiliser les compétences de chacun ; être à l’écoute des acteurs du territoire et de leur vécu ; être ouvert aux méthodes et aux idées d’autrui ; faire fructifier les différences, voire les divergences ; produire dans un temps restreint, en se saisissant de l’exercice comme d’un espace de liberté, y compris au service du territoire d’accueil.

Dans le choix des ateliers, **un impératif** : ne pas aller vers ce qui est connu. Au contraire, l’inconnu est à privilégier tant en termes de territoire exploré que de champ d’expertise. Dans la mesure du possible, il convient d’éviter également de s’inscrire dans le même groupe qu’un collègue d’une même organisation.

## 3. Déroulement

Le travail collectif en groupes s’organise autour des temps suivants :

- **Une séquence d’exploration de terrain, de production et de restitution à chaud in situ, les 24, 25 et 26 septembre 2025** dans les différents territoires d’atelier.
- **Une mise en discussion** collective lors de la journée du **15 octobre à Lyon**.

## 4. Accompagnement et outils

Une série de rencontres et de visites sont organisées pendant la séquence d'exploration, pour vous permettre de vous familiariser avec le territoire et la problématique. A partir de ce matériau, le travail collectif est mené de manière autonome par chaque groupe. Cependant, **afin de vous accompagner dans cet exercice**, chaque atelier sera accompagné par un facilitateur.

Cet accompagnement a pour objectif de veiller à la bonne préparation et organisation des journées de terrain, de coordonner le travail en vous proposant notamment des méthodes d'idéation, de cohésion et de vous appuyer dans la production d'un livrable dans un temps restreint.

Un groupe WhatsApp et un drive pour partager les documents, dédiés à chaque groupe, seront créés.

## 5. Livrables attendus

- Le 26 septembre : une restitution orale in situ accompagnée de tout type de support – écrit, vidéo, affiche, etc. - à définir par le groupe lui-même. Elle est l'occasion d'un échange avec le « commanditaire » de l'atelier.

- Le 15 octobre : un exercice réflexif vous sera proposé en groupe d'atelier, suivi d'une mise en discussion collective autour de quelques questions transversales.

## 6. Engagement

Il est attendu de tous les participants :

- Engagement pendant les temps de travail en atelier
- Générosité dans les propositions
- Capacité d'écoute et de décentrement

L'implication des auditeurs fait l'objet d'une appréciation individuelle qui constitue l'un des critères pour valider le cycle, dans le cadre de la certification qualité Qualiopi.

## 7. Conditions pratiques pour la phase terrain du mois de septembre

La prise en charge des frais est la même que pour une session organisée en France, à savoir :

- à charge de l'Ihédate, les déjeuners, pauses, transports sur place ;
- à charge de l'auditeur, les frais de déplacement aller et retour, d'hébergement et les dîners. Des propositions d'hébergement seront faites par l'Ihédate.

# Thèmes et territoires des ateliers 2025

## ***Atelier 1 - Adaptation au changement climatique dans un QPV : le cas de Grigny***

**Partenaire :** Commune de Grigny

**Localisation :** Grigny (91)

**Coordination/facilitation :** Manon Loisel

Les quartiers populaires sont en première ligne face au changement climatique. Les habitants y subissent de plein fouet les effets des vagues de chaleur, du manque d'espaces de fraîcheur, de la précarité énergétique et de l'exposition à la pollution. Les logements collectifs, souvent mal isolés, la suroccupation et la faible présence de végétation accentuent les îlots de chaleur urbains. Les plus précaires, qui contribuent pourtant le moins au dérèglement climatique, disposent de marges d'adaptation limitées : accès restreint aux équipements de confort, moindre capacité à financer des travaux ou à déménager, exposition accrue aux risques sanitaires et sociaux. Or pour l'instant, le sujet de l'adaptation reste peu pris compte par la politique de la ville.

Situé à 25 km au sud de Paris, dans l'Essonne, Grigny est une commune emblématique de ces difficultés. Comptant 26 500 habitants en 2022, la ville s'est développée rapidement à partir des années 1970 avec la construction de grands ensembles comme La Grande Borne (3 500 logements) et Grigny 2 (près de 5 000 logements), aujourd'hui deuxième plus grande copropriété de France. Ces quartiers concentrent une population jeune et diverse, mais aussi une pauvreté endémique : 44 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, le taux de chômage y est deux fois supérieur à la moyenne départementale. 85% des habitants de la commune vivent dans un Quartier Politique de la Ville.

Le territoire est traversé par la Seine, bordé de plans d'eau (lac de Viry-Châtillon, étangs) et structuré par des infrastructures majeures (A6, RER D), mais il demeure caractérisé par une minéralisation importante, un déficit d'espaces verts accessibles et une exposition aux risques environnementaux (inondations, canicules, précarité énergétique).

Au moment où la mairie et l'intercommunalité Grand Paris Sud commencent à se saisir du sujet, cet atelier sera l'occasion d'aborder les enjeux d'adaptation propres aux quartiers populaires, dans le contexte à la fois du logement social (dans le quartier de la Grande Borne) et des copropriétés dégradées (dans le quartier de Grigny 2). Il explorera la façon dont les projets de rénovation urbaine pourraient se saisir davantage du vécu des habitants et mieux prendre en compte le poids des inégalités urbaines et des discriminations dans l'élaboration des stratégies d'adaptation au dérèglement climatique, comme dans leur mise en œuvre.

## ***Atelier 2 – Le territoire Causses Aigoual Cévennes, porte-étendard des enjeux climatiques, entre résilience et démonstration ?***

**Partenaire :** Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terre solidaire

**Localisation :** Causse Aigoual Cévennes Terre solidaire

**Coordination/facilitation :** Xavier Loubert-Davaine

En plein cœur des Cévennes et intégrée au périmètre du parc national (cœur et aire d'adhésion), la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terre solidaire est un territoire de moyenne montagne et hyper-rural. Avec 5 327 habitants répartis sur 15 communes, elle a su engager depuis 15 ans un modèle de transition à travers plusieurs dimensions :

- Depuis 2012, la communauté de communes s'est engagée dans la transition de son modèle touristique en travaillant sur une offre d'activités de pleine nature variée afin d'anticiper la fin de l'activité ski en hiver (station de ski de Prat Peyrot, au Mont Aigoual) et d'étendre les retombées économiques sur l'ensemble de l'année.
- La réhabilitation de l'Observatoire météorologique du mont Aigoual, afin de le transformer en centre national de sensibilisation et d'interprétation du changement climatique, suite au désengagement de Météo France qui gérait jusqu'alors ce haut lieu scientifique et météorologique. Le « climatographe », inauguré en 2023, est un espace d'exposition et un lieu d'accueil régulier d'évènements scientifiques et de médiation de portée nationale autour du changement climatique.
- Depuis 2024, l'accompagnement de l'adaptation de l'agriculture face à la diminution de la ressource en eau.
- En partenariat avec le PETR Causses et Cévennes, le territoire est également pilote du programme Avenir Montagnes et bénéficie de l'accompagnement de la Fabrique des Transitions.

Dans ce contexte, le Climatographe émerge comme un dispositif symbolique et stratégique, unique en France, porteur d'une ambition territoriale forte autour de la transition écologique et d'un tourisme « doux », adapté au contexte territorial.

L'accueil de l'atelier IHEDATE constitue une opportunité d'interroger la capacité du territoire à se saisir de cette dynamique pour élaborer une stratégie plus globale et intégrée d'adaptation au changement climatique, voire s'affirmer comme un modèle pilote à l'échelle nationale et européenne. Compte tenu des ressources propres limitées du territoire (financement, ingénierie), cette ambition suppose de développer un modèle de gouvernance ouverte capable de conjuguer la maîtrise des projets territoriaux par les acteurs locaux avec l'implication de partenaires supra-locaux.

### ***Atelier 3 – L’attractivité touristique de l’étang de Baye et du canal du nivernais menacée par le changement climatique : comment mobiliser les acteurs pour s’adapter ?***

**Partenaire** : Conseil départemental de la Nièvre

**Localisation** : Bazolles

**Coordination/facilitation** : Sandra Moatti

L’étang de Baye est un lac artificiel d’une surface de 74 hectares, situé dans le département de la Nièvre, au sud-ouest de la Bourgogne-Franche-Comté, près du village de Bazolles et aux portes du Morvan. Comme l’étang de Vaux, il a été aménagé sur un étang naturel au XIXe siècle pour alimenter en eau le canal du Nivernais, grâce à un système de digues, d’écluses et de rigoles.

Ce système joue aujourd’hui un rôle créatif et touristique important pour le territoire. L’étang accueille une base de loisirs proposant des activités nautiques (voile, catamaran, paddle, planche à voile, canoë, kayak, pédalo, bateau électrique, etc.), plage et baignade surveillée en été, pêche, randonnée... Et le canal du nivernais est un des hauts lieux du tourisme fluvial, avec plusieurs ouvrages remarquables à proximité de l’étang.

Or ces activités touristiques autour des voies d’eau sont aujourd’hui menacées. Depuis plusieurs années des blooms de cyanobactéries se développent dans l’étang de Baye, pouvant causer des problèmes de santé, voire la mort chez les mammifères, obligeant à interdire toute activité dans, sur et autour du lac quand le taux dépasse les normes. Si le cas de Baye est le pire, le même phénomène commence à se retrouver dans d’autres étangs du voisinage. La cause de ses blooms de plus en plus importants en fréquence et en durée n’est pas clairement identifiée mais il est probable que la chaleur réduise les capacités régénératrices de l’étang et sa capacité à épurer les intrants issus de l’agriculture, de l’assainissement...

Quant à la navigation sur le canal, elle est confrontée aux sécheresses estivales croissantes et au développement d’espèces envahissantes.

Le Conseil départemental de la Nièvre, qui gère le site de l’étang ainsi que le canal, souhaite faire de l’étang de Baye un cas d’école sur les impacts du réchauffement climatique et les changements de pratiques qu’il impose, dans le cadre de la prochaine stratégie climat. Le département a été retenu à un AMI proposé par l’ADEME pour travailler spécifiquement sur l’impact du changement climatique sur le lac de Baye. Le processus en est à ses débuts : c’est fin 2025 et en 2026 que se déroulera l’animation opérationnelle pour aboutir à une stratégie d’adaptation.

L’atelier arrive donc à point nommé pour défricher le sujet sous la forme d’une enquête auprès des parties prenantes. Il s’agit d’analyser le jeu d’acteurs, discerner la place de chacun et évaluer sa capacité à s’inscrire dans une stratégie collective permettant la cohabitation harmonieuse des différentes activités.

## ***Atelier 4- Les territoires conchylicoles demain face aux évolutions climatiques : le cas de Marennes - Oléron***

**Partenaire** : Comité régional de la conchyliculture (CRC) Charente-Maritime et intercommunalités du bassin Marennes - Oléron

**Localisation** : Bassin Marennes Oléron

**Coordination/facilitation** : Cyril Gomel

Leader européen par sa production, le bassin ostréicole de Marennes Oléron, en Charente-Maritime, tire parti d'une géographie unique : un climat favorable, des zones estuariennes riches en nutriments et offrant un gradient de salinité, la mer des Pertuis délimitant un espace côtier protégé des houles, et les anciens marais salants mis en place au Moyen-Âge réinvestis pour l'élevage des huîtres et l'affinage en claires.

Parallèlement à l'essor du tourisme et de l'économie présentielle, l'activité ostréicole reste un pan majeur de l'économie, ainsi que de la culture du territoire. Elle a façonné des paysages aujourd'hui typiques et contribue à maintenir des milieux naturels littoraux exceptionnels et d'une grande valeur.

Ce système complexe, qui imbrique étroitement les dimensions naturelles et humaines, est à la fois dynamique et fragile :

- dynamique car les activités conchylicoles se sont jusqu'à présent adaptées au fil du temps : la modernisation de l'activité et des débouchés a par exemple conduit à restructurer les bâtiments destinés à l'exportation, de même que l'évolution de la qualité de l'eau douce et du système de production ont se fait repositionner dans l'espace les lieux de pousse et d'affinage ;
- fragile car cette activité de production reste particulièrement sensible aux aléas et à la qualité écosystémique des milieux, notamment d'un point de vue sanitaire. La pression exercée par les différentes activités humaines (agriculture, tourisme...) fait de la conchyliculture une activité vulnérable. Elle est également très sensible à la réactivité du marché, qui par exemple peine à retrouver son niveau d'avant la crise COVID.

Aujourd'hui, la perspective d'une évolution climatique déjà engagée (montée en température de la mer et acidification, montée du niveau de la mer, tempêtes et épisodes de fortes pluies plus concentrés, augmentation des canicules...) pose différentes questions, à la fois sur l'activité de production elle-même (génétique et techniques d'élevage, conduite des exploitations, volet sanitaire...), sur l'organisation de l'espace (évolution du trait de côte et des milieux naturels,...) voire sur la trajectoire d'aménagement et la stratégie de développement que doivent adopter les territoires qui composent le bassin.

C'est donc une mise en résonance entre les enjeux de la filière et les enjeux plus largement du territoire face aux changements climatiques que l'atelier devra explorer, pour dresser un état des lieux de ces questions, voire des pistes pour les aborder entre acteurs concernés.

## ***Atelier 5 – La presqu'île de Gâvres aux avant-postes de l'adaptation du littoral : renforcer les compétences pour préserver l'habitabilité***

**Partenaire :** Nouveaux Rivages

**Localisation :** Presqu'île de Gâvres, Lorient

**Coordination/facilitation :** Jacques-François Marchandise

Presqu'île de 650 habitants à l'entrée de la rade de Lorient, reliée au continent par un cordon dunaire long de 9 km, Gâvres est bordée d'un côté par l'océan Atlantique, de l'autre par la petite mer de Gâvres, marais maritime qui se vide à marée basse. Elle est habitée depuis la période romaine au moins. Outre l'accès routier, elle est également accessible en Batobus par le réseau de transports collectifs de Lorient Agglo. Elle comporte un port de plaisance, deux campings et 406 résidences secondaires (60% du parc de logements). Compte tenu de sa position stratégique à l'embouchure du Blavet, face à la citadelle de Port-Louis, elle a accueilli des ouvrages militaires depuis plusieurs siècles. La zone militaire occupe aujourd'hui 128 hectares et est devenue un site Natura 2000 très protégé sous gestion conjointe de l'EPCI (Lorient Agglo), du Conservatoire du Littoral et du syndicat du Grand site Gâvres-Quiberon.

Mais c'est aussi l'un des sites de Bretagne les plus vulnérables face à la montée des eaux : selon les scientifiques, elle deviendrait une île à l'horizon +1 mètre. Les habitants en ont déjà eu un avant-goût lors de la tempête Joanna (2008) et, dans une moindre mesure, lors de la tempête Céline (2023). Une partie de la commune est en zone inondable classée rouge par le plan de prévention des risques littoraux (PPRL), rendue inconstructible par le PLU. Lorient Agglo, dont Gâvres fait partie, exerce la compétence obligatoire GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). L'EPCI, en lien avec l'Université Bretagne Sud, a choisi une approche innovante de cette politique publique, à la fois du point de vue des choix techniques (solutions fondées sur la nature, tournant déjà en partie le dos aux méthodes d'endiguement fondées sur le génie civil), ainsi que des modes de faire (observatoire citoyen et sciences participatives, partenariats de territoire avec tiers-lieu et université).

Le parti-pris de l'atelier est d'aborder les enjeux d'adaptation du territoire au prisme de l'attention portée aux habitants, à l'acceptabilité sociale et à la gestion prospective des emplois et compétences du territoire, comme un levier d'innovation publique. Cette orientation s'incarne déjà dans l'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais (OCLM) et dans l'école de la résilience du littoral « Nouveaux Rivages », portée par un consortium : Aloen (Agence locale énergie climat Bretagne Sud), l'Université Bretagne Sud, Inspir4Transitions et Maison Glaz, « tiers-lieu climat et littoral », labellisé Fabrique de territoire par l'ANCT.

Les auditeurs seront confrontés à plusieurs cas d'étude qui sont autant de controverses territoriales et qui soulèvent la question de la conciliation entre les enjeux immédiats (desserte, logement, activité économique) et la planification du recul : l'avenir de la route et plus largement de l'accès à Gâvres ; le projet de lotissement pour attirer de jeunes actifs...

Il s'agira d'imaginer des pistes d'action pour préserver l'habitabilité du territoire avec ceux qui y vivent.